



# Flash Aiguillon

**S.C.A.P.I.A.D.**  
Société Coopérative Apicole  
de l'Abeille Dauphinoise

Organe de liaison des adhérents de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère  
N° 227 – Mars 2016 – 22ème année

L'association  
« Agir pour  
l'environnement »  
propose une  
pétition pour  
interdire les  
insecticides  
« tueurs  
d'abeilles ». Le  
texte a été validé  
par différentes  
organisations  
environnementales  
et apicoles dont le  
SNA, notre  
fédération. Vous la  
trouvez à :  
[http://neonicotinoi  
des.agirpour  
lenvironnement.org](http://neonicotinoi<br/>des.agirpour<br/>lenvironnement.org)

## S.C.A.P.I.A.D.

Jours d'ouvertures au jour le jour & Services

- **A compter du mercredi 30 mars, la S.C.A.P.I.A.D., votre coopérative, vous accueillera au 22, place Bernard Palissy – Zone industrielle Champ Fila à POISAT** (voire plan ci-joint).
- Le déménagement de SAINT-MARTIN-D'HERES à POISAT permet à la coopérative de mieux vous servir puisque l'ensemble du matériel apicole est exposé sur environ 200 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée. Vous pourrez circuler sans gêne autour des ruches, des maturateurs et autres matériels apicoles. Est prévu également un coin pour essayer les vêtements de protection.
- Dans le cadre de l'emménagement à POISAT, **votre coopérative innove** puisque du 15 avril à fin septembre (exception faite du mois d'août), **elle ouvrira** le lundi (de 17 à 19 heures), le mercredi (de 14 à 19 heures), le vendredi (de 14 à 16 heures) et **également le samedi (de 9 à 12 heures)**.

Si les horaires d'ouverture répondent aux besoins des associés-coopérateurs, cette quatrième demi-journée sera maintenue les années suivantes.

- Pour les semaines à venir, le calendrier d'ouverture est le suivant :

- semaine 11 : mercredi 16 mars,
- semaine 12 : mercredi 23 mars,
- semaine 13 : mercredi 30 mars,
- semaine 14 : mercredi 6 avril,
- semaine 15 : mercredi 13, vendredi 15 et samedi 16 avril,
- semaine 16 : lundi 18, mercredi 20, vendredi 22 et samedi 23 avril,
- semaine 17 : lundi 25, mercredi 27, vendredi 29 et samedi 30 avril,
- semaine 18 : lundi 2, mercredi 4, vendredi 6 et samedi 7 mai,
- semaine 19 : lundi 9, mercredi 11, vendredi 13 et samedi 14 mai,
- semaine 20 : mercredi 18, vendredi 20 et samedi 21 mai.

## S.C.A.P.I.A.D.

Conseil d'administration du 3 mars 2016

- Le conseil d'administration de la S.C.A.P.I.A.D. s'est réuni le jeudi 3 mars dernier. Furent abordées les questions suivantes :
  - aménagement, déménagement et emménagement – un rétro-planning a été établi afin que la coopérative ouvre ses nouveaux

Zone Industrielle Sud - 28, rue du Béal  
38400 SAINT-MARTIN-D'HERES  
Téléphone : 04.76.25.07.09 – Fax : 04.76.25.61.23  
e-mail : [abeille.dauphinoise@gmail.com](mailto:abeille.dauphinoise@gmail.com)  
site : [www.abeille-dauphinoise.fr](http://www.abeille-dauphinoise.fr)

Les bénévoles de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère et de la S.C.A.P.I.A.D. vous accueillent les lundis (de 17 à 19 heures), les mercredis (de 14 à 19 heures), les vendredis (de 14 à 16 heures) et les samedis (de 9 à 12 heures).

Pour le développement et la défense de l'Apiculture durable

locaux pour fin mars/début avril ;

- mise en place d'un comité de direction pour la gestion quotidienne de la coopérative – Il est composé du trésorier (Claude DELAIRE), du directeur (Joël CAROLLO) et du staff vente (Bernard EMEL, René SAINT-PIERRE et José VERLEYN). Ce comité se réunira autant de fois que nécessaire et rendra compte au conseil d'administration, des décisions qu'il aura prises ;

- réflexions pour développer l'activité de la coopérative.

## L'Abeille Dauphinoise

Bureau du 3 mars 2016

• Le bureau s'est réuni le jeudi 3 mars. Ont été abordées les questions suivantes :

- Assemblées générales extraordinaire et ordinaire (Grenay, 20 mars) : validation de l'organisation matérielle,

- Conseil d'administration (7 avril) : validation de l'ordre du jour et du lieu de réunion (26, rue du Béal bien que l'assemblée générale aura modifié l'adresse du siège du syndicat).

• Le bureau a également travaillé sur l'aménagement, déménagement et emménagement du syndicat au 22, place Bernard Palissy.

Il a été décidé que :

- le syndicat déménagera à la même date que la coopérative afin de ne pas se maintenir sur deux sites éloignés ;

- la permanence du syndicat se fera dans un premier temps au rez-de-chaussée puisque certains travaux d'aménagement ne seront peut-être pas terminés.

## Perfectionnement en apiculture

Comment développer son cheptel apicole ?

• L'Abeille Dauphinoise vous propose une formation « Perfectionnement en apiculture » : Comment développer son cheptel apicole ? qui aura lieu les **samedis 11 et 25 juin** au rucher-école des serres de la ville de Grenoble (à SAINT-MARTIN-D'HERES).

• Seront abordés (i) la notion de génétique et de biologie de l'abeille et connaissance des différentes races d'abeille, (ii) l'aspect sanitaire pour un développement sain des colonies, (iii) la sélection des meilleures souches élèveuses et (iv) les principales techniques d'élevage avec mise en pratique sur le rucher école.

• Les droits d'inscription s'élèvent à 80 €. Le nombre

de place est limité à 15. Priorité sera donnée aux apiculteurs ayant une expérience apicole (au minimum 2 années d'expérience) et pouvant participer aux 2 jours. Nous tiendrons compte également de l'ordre d'inscription.

## Le coin des débutants :

Les travaux du mois

• L'hiver 2015-2016 fut le plus chaud observé en France depuis les premiers relevés météorologiques. La douceur a été omniprésente tout le long de cet hiver et tout particulièrement en décembre (+ 3,7 °). Bien que moins extrêmes, janvier (+ 1,8 °) et février (+ 1,4 °) ont été très doux. De plus, Février a été très pluvieux. La France a reçu en moyenne 95 mn de précipitations dans le mois (+ 73 % d'excédent). Enfin, l'ensoleillement a été très important, tout particulièrement en décembre.

Pour les spécialistes, cela est le reflet du réchauffement (changement) climatique.

**Les précédents hivers doux ont été assez souvent suivis de printemps doux voire chauds. On verra pour le printemps 2016.**

• Le froid est revenu. Il est difficilement concevable d'ouvrir la ruche (il faut au moins 16 °). Aussi, l'état des colonies est apprécié en s'appuyant sur l'activité des ruchers au niveau des planches d'envol :

1) les butineuses rentrent de grosses pelotes de pollen : tout va bien, l'élevage a commencé, c'est bon signe;

2) la colonie ne rentre pas de pollen ou seulement de petites pelotes : à surveiller. Si cette situation perdure, elle est peut être orpheline (attendre visite de printemps) ou malade (à contrôler de suite);

3) Il n'y a aucune activité : Sans hésitation, il faut ouvrir la ruche. Peut-être celle-ci est morte de faim ou de faiblesse, la grappe était certainement trop petite pour affronter les rigueurs de l'hiver

4) Lorsqu'une ruche et sa planche d'envol sont souillées par des déjections, nous avons affaire à une population malade, bien souvent on peut aussi observer de petits paquets d'abeilles sur les herbes environnantes.

• Mais avec les températures que nous avons eu, l'activité de va-et-vient des abeilles a entraîné une consommation de miel, sans qu'il y ait eu une récolte de nectar pour compenser le prélèvement dans les réserves. Aussi, faut-il être vigilant sur les réserves restantes en sous-pesant les ruches. Si nécessaire, il faudra les nourrir.

*Si vous souhaitez qu'une information soit connue, faites-nous la parvenir avant la fin de chaque mois et nous l'intégrerons dans le Flash-Aiguillon du mois suivant.*

Le comité de lecture « Flash-Aiguillon » est constitué des membres du bureau de l'Abeille Dauphinoise – Syndicat d'apiculture de l'Isère